

Les sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **6 (1967-1968)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue décembre 1968. Articles et communications à envoyer au plus tard le 9 novembre 1968.

LE COURRIER SUISSE :

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. C.C.P. 387.48

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction :

A.W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.

NOUVELLES DE LA 5^e SUISSE

● **PARIS — vers une Maison Suisse.**

L'Office Central Suisse du Tourisme a acheté un immeuble en plein centre du quartier des affaires, juste à côté de l'Opéra. Les bureaux de son agence de Paris s'y installeront l'année prochaine et l'O.N.S.T. sera en mesure d'accueillir d'autres organisations suisses dans ses locaux. Il est notamment prévu de mettre en valeur les aspects dits culturels de la vie helvétique, par des expositions, conférences, récitals ou représentations théâtrales. Un cercle suisse avec restaurant serait aussi envisagé.

● **SUEDE — un week-end suisse.**

Plus de 10.000 Suédois et environ 270 Suisses de Norrköping et Stockholm ont assisté aux importantes manifestations organisées à l'occasion de la Fête nationale par le Club suisse de ces deux villes.

● **MAROC — Cité suisse d'Agadir.**

L'élan de solidarité suisse, suite à la catastrophe d'Agadir du 29 février 1960, a permis de réunir 2,5 millions de francs suisses. L'utilisation de ces fonds a consisté en une aide matérielle aux quelque 20 compatriotes sinistrés, mais aussi en la construction d'une cité devant a priori abriter les sinistrés. En définitive, ce n'est que le 31-7-1965 que le petit village était inauguré sur la colline d'Agadir. Comme il n'était plus question de sans abris, il fut décidé d'utiliser le montant des loyers pour aider les orphelins à poursuivre leurs études. Les 56 maisons et 6 magasins permettront ainsi, à partir de 1969, de payer les frais de scolarité et d'internat à une centaine d'enfants marocains orphelins ou privés de soutien.

NOUVELLES DU S.S.E.

Depuis le 1^{er} juin dernier, le Secrétariat des Suisses de l'Etranger à Berne a un nouveau directeur, en la personne de **M^r Marcel NEY, avocat.**

Né à Interlaken, en 1923, M^r Ney fit ses études primaires et secondaires à Berne, puis son droit à Berne et à Genève. Il a ensuite travaillé dans le secteur juridique de l'administration, puis pendant 15 ans en qualité de secrétaire de la direction et du conseil d'administration d'USEGO. Son travail lui a donné à plusieurs reprises l'occasion de voyager et d'avoir des contacts vivants avec l'étranger, en particulier l'Angleterre, la Scandinavie, l'Amérique du Nord et du Sud.

Nous ne voudrions pas manquer d'exprimer ici nos félicitations à M. Ney, à l'occasion de sa nomination et lui souhaiter une carrière longue et fructueuse à la tête du S.S.E.

cdr.

TIR FEDERAL 1969

Le Comité de réception du **Tir fédéral 1969** nous communique que ce tir aura lieu à **Thoune du 7 au 27 juillet 1969.** Parmi les différentes dates, retenons en particulier, les 9 juillet, journée de la presse ; 15 juillet, journée officielle ; **17 juillet, journée des Suisses de l'étranger.**

Par ailleurs, le Studio suisse des ondes courtes organise pour la sixième fois, dans le cadre du Tir fédéral, un « Radio-Weltschützenfest ». La date exacte sera fixée ultérieurement. La participation en est réservée aux Suisses de l'étranger qui ne pourront pas prendre part au Tir fédéral.

Les organisateurs attachent une grande importance à ce que tous les Suisses vivant à l'étranger soient d'ores et déjà orientés sur le déroulement de ces grandes manifestations patriotiques afin de préparer dès maintenant les plans de vacances. Ils espèrent tout particulièrement que le grand plaisir leur sera donné de pouvoir saluer, lors de la journée du 17 juillet, une grande cohorte de Suisses venant des pays d'Europe et d'outre-mer.

Pour tous renseignements supplémentaires (programmes détaillés, prix des cartes de fête, etc.) et pour les inscriptions s'adresser au **Tir fédéral 1969 Thoune, Comité de réception, Thunerhof, CH-3600 THOUNE.** Président : Bruno Campiotti ; secrétaire : Fritz Luder.

LES SOCIETES

SUR L'ESCAUT LE 22-9-1968.

Vu le peu d'inscriptions, cette journée des Suisses de Belgique a dû être annulée. Et pourtant, les organisateurs n'avaient pas « monté un bateau ».

C'est malheureux de ne pouvoir réunir une bonne centaine de compatriotes sur les quelque 5.500 Suisses habitant la Belgique.

Signe des temps, choix du moment, peut-être le prix d'une très captivante excursion, ce désintéressement décourage tous ceux qui s'évertuent à maintenir, voire créer des relations vivantes entre les membres de notre Communauté.

Du côté des jeunes, cela « bout », et le Swiss Junior Club fait des efforts méritoires, mais dans les autres sociétés, chez les aînés qui devraient montrer l'exemple, comme l'écrivent par ailleurs Marco et Claudine, que se passe-t-il ?

C'est avec intérêt que le Courrier Suisse recevrait des suggestions, des propositions, des remarques, des critiques, disons autre chose que des « changements d'adresses » ! Faut-il vraiment envoyer un questionnaire pour recevoir des réponses ? La rubrique COURRIER DU LECTEUR existe, à vous de l'alimenter, au profit de tous, même, ou surtout si vous n'êtes pas d'accord avec nous.

J.P.

à détacher ici

REUNION DE LA COMMUNAUTE SUISSE

du 18 octobre 1968.

Bulletin d'inscription au verso.